



## Conditions générales de ventes

WIPSIM se réserve la possibilité de modifier ou mettre à jour ses conditions générales à tout moment. Les conditions générales applicables au jour de la commande sont consultables sur le site [www.wipsim.fr](http://www.wipsim.fr)

### 1. PRESENTATION

WIPSIM est une Société par action simplifiée au capital de 30 000 euros, immatriculée au RCS de Saint-Etienne sous le numéro 812 165 611 et dont le siège social est situé au 2 place Rapeau, 42160 Andrézieux, ci-après dénommée « WIPSIM ».

WIPSIM développe, propose et dispense des formations en présentiel inter et intra entreprise (ces prestations WIPSIM étant ci-après dénommée « l'Offre de services formation » ou « Services »).

WIPSIM réalise également des études et du conseil opérationnel aux entreprises. Enfin, WIPSIM est également créateur de la Solution WipSim, dont les services sont accessibles en mode SAAS, d'outil d'ingénierie utilisé dans les projets de conception de lignes de production ainsi que dans les démarches d'amélioration continue. Ces prestations sont exclues des présentes conditions générales de ventes.

### 2. OBJET

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent aux Offres de services formation relatives à des commandes passées auprès de WIPSIM par tout client professionnel (ci-après « le Client »). Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de WIPSIM, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que WIPSIM ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Le Client se porte garant du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de WIPSIM, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'Offre de services à ses besoins.

### 3. FORMATIONS EN PRÉSENTIEL

#### 3.1 Formations interentreprises

##### 3.1.1 Descriptif

Les dispositions du présent article concernent les formations interentreprises disponibles au catalogue WIPSIM et réalisées dans les locaux WIPSIM ou des locaux mis à disposition par WIPSIM.

##### 3.1.2 Repas

Les repas ne sont pas compris dans le prix de la formation, ils sont optionnels et sont directement facturés au Client qui se charge, le cas échéant, d'en obtenir le remboursement auprès de son OPCA.

##### 3.1.3 Remplacement d'un participant

WIPSIM offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation. Le remplacement d'un participant est possible sans indemnité jusqu'à la veille de la formation.

##### 3.1.4 Insuffisance du nombre de participants à une session

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, WIPSIM se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités.

#### 3.2 Formations intraentreprise

##### 3.2.1 Descriptif

Les dispositions du présent article concernent des formations intraentreprise développées sur mesure et exécutées dans les locaux de WIPSIM ou des locaux mis à disposition par WIPSIM, ou dans les locaux du Client ou dans des locaux mis à disposition par le Client.

##### 3.2.2 Conditions financières

Toute formation intraentreprise fera préalablement l'objet d'une proposition commerciale et financière par WIPSIM.

### 4. DISPOSITIONS COMMUNES AUX FORMATIONS

#### 4.1 Documents contractuels

Pour chaque action de formation une convention établie selon les articles L 6353-1 et L 6353-2 du Code du travail est adressée en deux exemplaires dont un est à retourner par le Client revêtu du cachet de l'entreprise. L'attestation de participation est adressée après la formation. Une attestation de présence pour chaque partie peut être fournie sur demande.

#### 4.2 Règlement par un OPCA

En cas de règlement par l'OPCA dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA. L'accord de financement doit être

communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le Client retourne signé à WIPSIM. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera directement facturée par WIPSIM au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCA ne parvient pas à WIPSIM au premier jour de la formation, WIPSIM se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

#### 4.3 Annulation des formations en présentiel à l'initiative du Client

Les dates de formation en présentiel sont fixées d'un commun accord entre WIPSIM et le Client et sont bloquées de façon ferme.

En cas d'annulation tardive par le Client d'une session de formation planifiée en commun, des indemnités compensatrices sont dues dans les conditions suivantes :

- report ou annulation communiqué au moins 30 jours ouvrés avant la session : aucune indemnité ;

- report ou annulation communiqué moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la session : 30 % des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client ;

- report ou annulation communiqué moins de 15 jours ouvrés avant la session : 80 % des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client.

#### 4.4 Modalités de passation des Commandes

La proposition et les prix indiqués par WIPSIM sont valables un (1) mois à compter de l'envoi par le Client du bon de commande ou du bulletin d'inscription

L'offre de services est réputée acceptée dès la réception par WIPSIM d'un bon de commande et/ou d'un bulletin d'inscription signé par tout représentant dûment habilité du Client, dans le délai d'un (1) mois à compter de l'émission dudit bon de commande et/ou bulletin d'inscription. La signature du bon de commande et/ou du bulletin d'inscription implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions, lesquelles pourront être modifiées par WIPSIM à tout moment, sans préavis, et sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client.

#### 4.5 Facturation - Règlement

##### 4.5.1 Prix

Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes. Ils seront majorés de la TVA au taux en vigueur. Les éventuels taxes, droits de douane ou d'importation ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du Client.

##### 4.5.2 Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer sur facture émise par WIPSIM, sans escompte à l'ordre de WIPSIM SAS.

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- le paiement comptant doit être effectué par le Client, au plus tard dans un délai de 45 (quarante-cinq) jours à compter de la date de la facture ;

- le règlement est accepté par règlement domicilié automatique (prélèvement), chèque, virement bancaire ou postal ;

- aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l'échéance, sauf mention différente indiquée sur la facture.

En cas de retard de paiement, WIPSIM pourra suspendre toutes les commandes en cours sans préjudice de toute autre voie d'action.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal. WIPSIM aura la faculté de suspendre le service jusqu'à complet paiement et obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à WIPSIM. Conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, tout paiement postérieur à la date d'exigibilité donnera lieu au paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatif, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

#### 4.6. Limitations de responsabilité de WIPSIM

La responsabilité de WIPSIM ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel de formation par les Utilisateurs ou toute cause étrangère à WIPSIM. Quel que soit le type de prestation, la responsabilité de WIPSIM est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client. La responsabilité de WIPSIM est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée.

En aucun cas, la responsabilité de WIPSIM ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

#### 4.7. Force majeure

WIPSIM ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à WIPSIM, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de WIPSIM.

#### 4.8. Propriété intellectuelle

WIPSIM est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses Clients. À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par WIPSIM pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive de WIPSIM. À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord exprès de WIPSIM. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés.

En tout état de cause, WIPSIM demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations chez le Client.

#### 4.9. Confidentialité

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'agent partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par WIPSIM au Client. WIPSIM s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que ses sociétés affiliées, partenaires ou fournisseurs, les informations transmises par le Client, y compris les informations concernant les Utilisateurs.

#### 4.10. Communication

Le Client accepte d'être cité par WIPSIM comme client de ses offres de services, aux frais de WIPSIM. Sous réserve du respect des dispositions de l'article 4.8, WIPSIM peut mentionner le nom du Client, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle notamment sur son site internet, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

#### 4.11. Protection des données à caractère personnel

En tant que responsable du traitement du fichier de son personnel, le Client s'engage à informer chaque Utilisateur que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par WIPSIM aux fins de réalisation et de suivi de la formation ;

- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant et qu'à cette fin, une demande par email précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à WIPSIM. Le Client est responsable de la conservation et de la confidentialité de toutes les données qui concernent l'Utilisateur et auxquelles il aura eu accès. WIPSIM conservera, pour sa part, les données liées à l'évaluation des acquis par l'Utilisateur, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

#### 4.12. Droit applicable - Attribution de compétence

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français. EN CAS DE LITIGE SURVENANT ENTRE LE CLIENT ET WIPSIM À L'OCCASION DE L'EXÉCUTION DU CONTRAT, IL SERA RECHERCHÉ UNE SOLUTION À L'AMIABLE ET, À DÉFAUT, LE RÈGLEMENT SERA DU RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-ETIENNE.